



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt trois, le dix-sept janvier à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 19
Pouvoirs : 10
Absent : 0

Date de la convocation : 11 janvier 2023

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, LARDON Jean-Yves, MOREAU Laurent, GAUTHIER Guillaume, VERDUZIER Kévin, GRIFFON Gaëlle, GOHIER Monique, BARREAU Mireille, CROC Bertrand, PIAULET Christine, ROYER Freddy, DEBIAIS Viviane, SULLI Bruno, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

MINEREAU Jean-Romuald représenté par D CHALLOT
GARNIER Béatrice représentée par L BARBOTTIN
MINEREAU Dominique représentée par L MOREAU
DUFFAULT Laurent représenté par T DUFFAULT
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
VERDUZIER J-Bernard représenté par K VERDUZIER
BEUGIN Valérie représentée par D BIOTTEAU
GABIGNON Christophe représenté par B CROC
MASSONNEAU Bruno représenté par F ROYER
ROBIN Nadia représentée par V DEBIAIS

ABSENT : /

Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT

DELIBÉRATION N°15

Rapporteur : Lydie BARBOTTIN

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA "MJC JEAN-PAUL ROBIN": ACTIVITÉS PENDANT LA PAUSE MÉRIDienne À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOLIOT CURIE

Par délibération du 18 octobre 2022, le conseil municipal a approuvé la convention relative au PEDT et Plan Mercredi.

Dans le cadre de cette nouvelle convention, les membres du comité de pilotage PEDT ont décidé de mener des actions pour améliorer le temps de la pause méridienne à l'école élémentaire Joliot Curie qui accueille les enfants de niveau Cp, Ce1 et Ce2.

Il a été décidé de s'appuyer sur les ressources du territoire et de faire appel aux associations pour proposer des activités variées aux enfants volontaires. Un appel à projet a été envoyé à toutes les associations de Naintré pour leur demander de faire des propositions.

La MJC a répondu et propose d'animer des ateliers de jeux de société.

Les ateliers se dérouleront une fois par semaine, le jeudi, de 12 heures 50 à 13 heures 50, pendant 1 période :
- du 20 février au 7 avril 2023.

Ils pourront accueillir 8 enfants par séance.

Ces ateliers seront animés **bénévolement** par Adrien Keppers, intervenant pour la MJC.

Cette proposition contribue à l'atteinte des objectifs éducatifs fixés dans le PEDT : **favoriser le bien vivre ensemble et développer la créativité et l'imaginaire.**

Après des ateliers d'expression par le chant et la danse et des ateliers de « street jazz », cette activité est la dernière proposée par la MJC pour l'année scolaire 2022/2023.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la signature de la convention de partenariat avec la MJC Jean-Paul Robin concernant les ateliers de jeux de société.

VU la convention relative au PEDT et Plan Mercredi pour les années scolaires 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025 .

Considérant la volonté de la commune de Naintré de proposer des activités variées aux élèves de l'école élémentaire Joliot Curie pendant la pause méridienne,

Considérant que l'action présentée répond aux objectifs fixés dans le cadre du Projet Educatif Territorial de Naintré.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la signature de la convention de partenariat avec l'association « La MJC Jean-Paul ROBIN » du 20 février au 7 avril 2023 ;
- charge M le Maire de sa signature et de toutes pièces relatives à ce dossier.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance



Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le

